

Public	Pré-requis	Durée	Coût
Référents en matière de lutte contre le Harcèlement sexuel et agissements sexistes	Etre élu au CSE ou désigné par l'employeur (pour les + 250)	1 jour soit 7 heures	350€ HT 420€ TTC



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation



Pédagogie

► Résultats attendus

Comprendre le rôle de référent en matière de harcèlement et agissements sexistes

► Objectifs pédagogiques

Savoir identifier les violences

Comprendre le rôle de préventeur de l'employeur

Comprendre le rôle des différents acteurs internes de l'employeur

Comprendre le rôle des différents acteurs externe

Maîtriser les étapes du contentieux

► Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Echanges avec les participants

Cas pratique

QUIZZ

Calendrier 2022



► Agen

- 26 avril
- 20 octobre

► Périgueux

- 09 juin
- 10 novembre

► Intervenant

- Eric LANDUYT

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

Identification des violences sexuelles et sexistes au travail

- L'identification juridique des violences sexuelles et sexistes au travail par le code du travail
- Les infractions sexuelles
- Les violences sexuelles. « Mythes » et réalités
- Les violences sexuelles et sexistes : conséquences en matière de santé et signaux d'alarme
- Les signaux d'alerte d'ordre psychologique et leurs conséquences au travail
- Le regard de l'inspecteur du travail : les éléments factuels en entreprise

L'employeur entre réaction & prévention

- L'obligation de prévention de l'employeur
- Les violences sexuelles et sexistes au travail : quel(s) coût(s) économique(s) pour l'entreprise ?
- Le rôle de l'employeur
- Le pouvoir de sanction de l'employeur, l'accompagnement de la victime et des témoins

Le rôle des acteurs internes à l'entreprise

- Les fondements juridiques de la prévention à la charge des acteurs internes
- Le rôle du syndicat et du comité social et économique
- Le rôle du médecin du travail, du service de santé au travail et du médecin traitant
- La Cellule d'Écoute, de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel

Le rôle des acteurs externes à l'entreprise

- Les associations : témoignage d'une victime
- Le psychologue du travail
- Le Défenseur des droits
- L'inspection du travail
- L'accueil des victimes d'infractions sexuelles et sexistes dans les commissariats de Police
- L'importance du soutien « informel »

Le contentieux

- L'action en justice prud'homale
- L'action en justice pénale
- La réparation en matière prud'homale
- L'audience pénale : sanction et réparation
- La reconnaissance en accident du travail ou maladie professionnelle

Vérification des connaissances

Un quizz sera réalisé à chaque fin de chapitre afin de valider les connaissances acquises